

Séance du 16 juillet 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 juillet 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Durruty, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Taieb à Mme Langlois, Mme Candillier à M. Pocq, Mme Capdevielle à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FETES TRADITIONNELLES – Dispositions concernant les partenariats pour l'édition 2015.

Dans le cadre des fêtes de Bayonne 2015, la commission extramunicipale des Fêtes s'est rapprochée de divers partenaires potentiels.

Sont appelés « Partenaires officiels des Fêtes de Bayonne 2015 » les sociétés Transdev, Ogeu et le Consortium du jambon de Bayonne.

Sont appelés « Partenaires associés des Fêtes de Bayonne 2015 » l'association des cafetiers de Bayonne (UMIH), Radio France Pays Basque et le journal Sud-Ouest.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.